



STRATEGIE D' ENTRETIEN

CABINET DU MINISTRE – SOFICO – DGO1 - ENTREPRENEURS

7 MAI 2019 - MOULINS DE BEEZ

CONTRAT D'ADMINISTRATION
PARTIE MÉTIERS

SPW/**DGO 1**



OBJECTIFS STRATÉGIQUES MÉTIERS DE LA DGO 1

OSM 2

La définition et la mise en œuvre de standards
de juste entretien des réseaux

Rationaliser et harmoniser l'entretien des réseaux

Objectif Stratégique Métier N° 2

DÉCLINÉ EN 2 OOM (Objectif Opérationnel Métier)

OOM 2.1

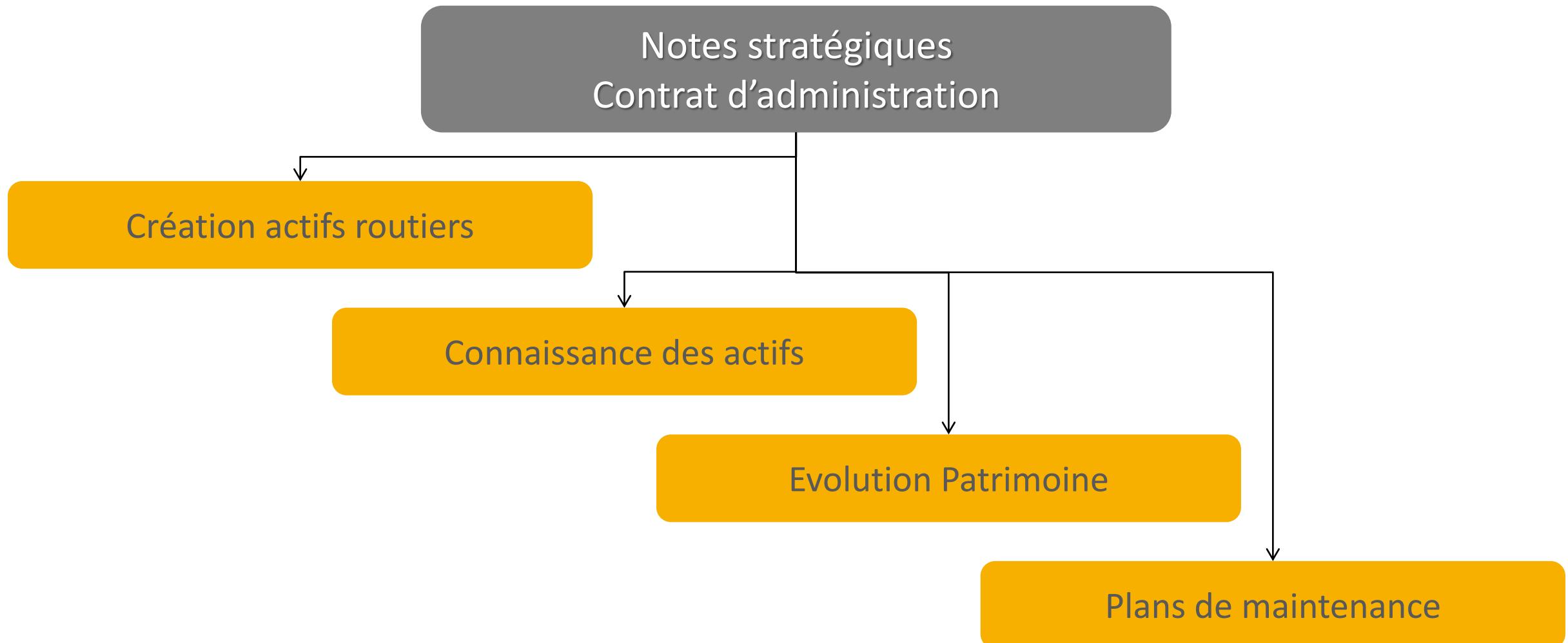
Homogénéiser les activités et fixer les fréquences d'entretiens annuels par catégories de réseaux

OOM 2.2

Identifier, piloter et mettre en œuvre les activités d'entretiens

Gestion des actifs routiers

Stratégie de la DGO1



ACTIFS ROUTIERS

Autoroutes, routes, équipements électromécaniques,
ouvrages d'art, équipements,...



STRATEGIE DE L'ORGANISATION

Missions, Contrat d'administration & Notes stratégiques

INVESTISSEMENTS

GPS

→ PROJETS ROUTIERS

- Réhabilitation / Sécurisation / Aménagement et équipement du réseau
- Rénovation et réhabilitation des ouvrages d'art
- FEDER
- Aménagement du RAVeL
- Investissements spécifiques liés aux Routes de l'Emploi

ENTRETIEN

PLANS DE MAINTENANCE

ENTRETIEN PREVENTIF

- Programmé (systématique)
- Activités & Fréquences minimales de base + fréquences adaptées aux particularités du réseau

ENTRETIEN CONDITIONNEL

- Déclenché lors de l'atteinte d'une valeur seuil d'indicateurs

ENTRETIEN CURATIF

- Evénements imprévisibles survenus sur le réseau (accidents, constats de dégradations ou pannes, interventions d'urgence, plaintes, conditions climatiques exceptionnelles,...)
- Délais d'intervention

PMS

→ GESTION DES REVÊTEMENTS

- Enduisage
- Raclage / pose: 1 ou 2 couches

PIL

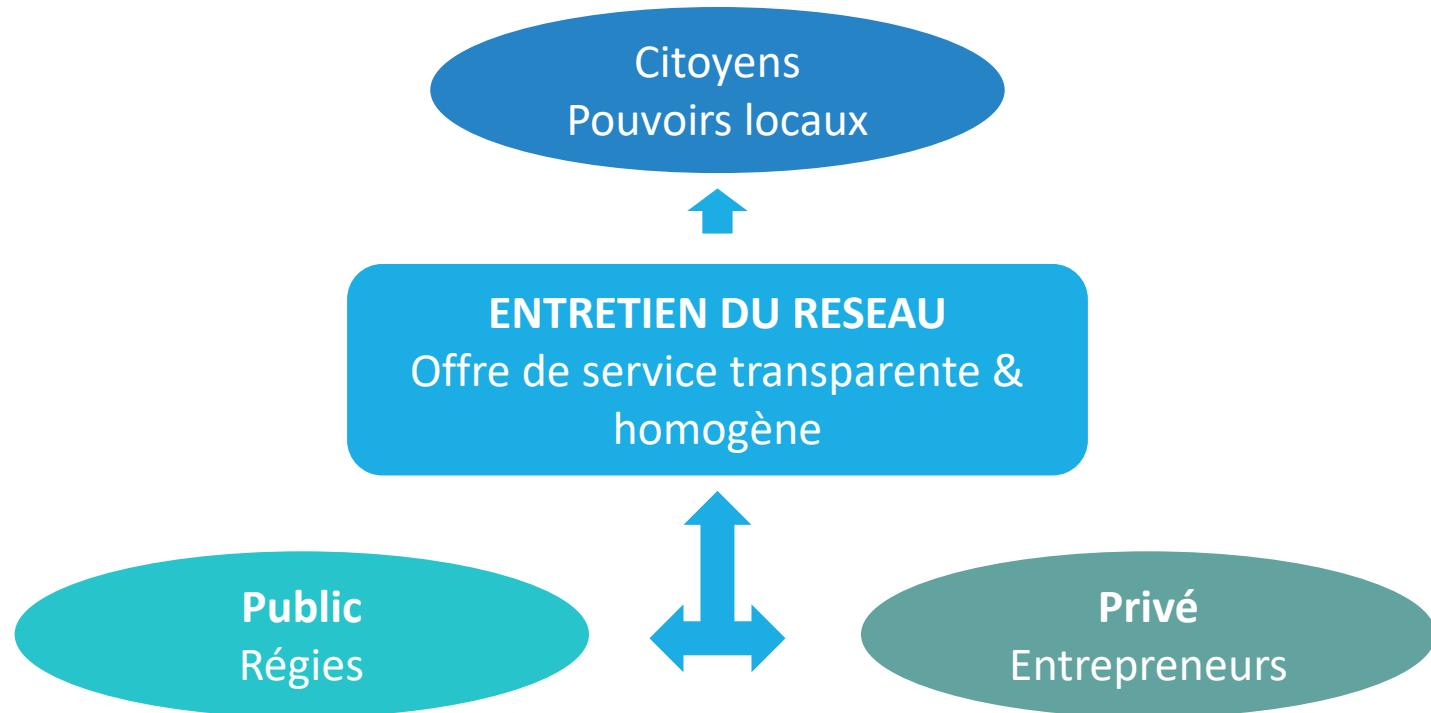
→ PETITS INVESTISSEMENTS LOCALISES

- CPSR / PCDR / PCM / CR
- Demandes riverains / usagers / pouvoirs locaux

1. CONTEXTE

- DEFINITION de l'entretien du réseau routier et autoroutier

- Les activités d'entretien sont par définition : « Les activités qui n'augmentent pas la valeur patrimoniale de l'infrastructure mais qui permettent de lui **conserver des conditions optimales d'utilisation et de préservation** ».



1. CONTEXTE

- ENJEUX



Vision à 5 – 10 ans de l'entretien

- Offre de service transparente & homogène
 - Uniformisation des niveaux de service sur l'ensemble du territoire régional wallon
 - Transparence envers citoyens et pouvoirs locaux
 - Harmonisation du vocabulaire, des fréquences & des pratiques
- Objectivation des besoins budgétaires et répartition du budget alloué par Districts
- Répartition public/privé optimisée
 - Tissus économique local
 - Concurrence et niveau de prix
- Demande de la cour des comptes

1. CONTEXTE

- Enjeux (suite)

- Organisation interne harmonisée (activités, matériel, personnel)
 - Cadrer les activités d'entretien par les régies
 - Réduire les charges administratives
 - Maximiser l'efficience des régies
 - Harmoniser les meilleures pratiques

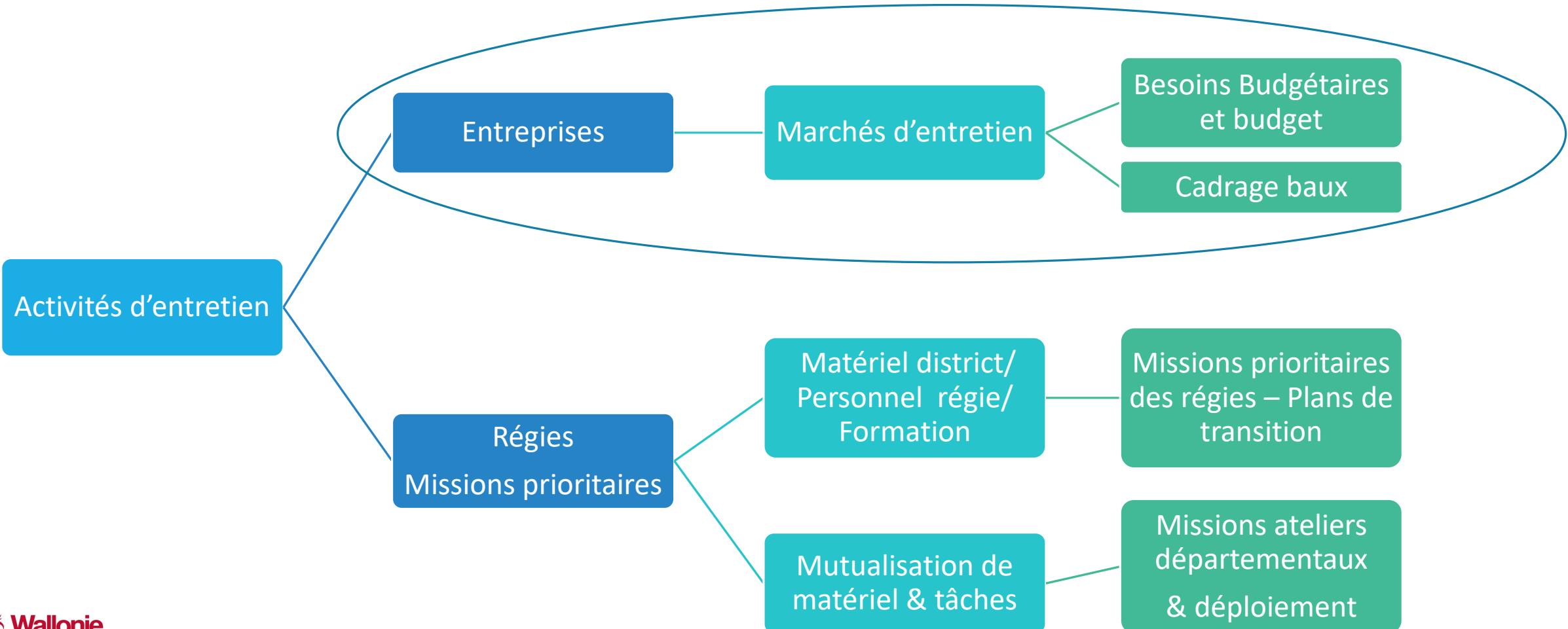
- Composition du GT

- Sponsor: Pol Flamend , Chef de projet: Kathleen Voyeux
- Participants des Directions Territoriales (toutes les DT sont représentées par des directeurs DT et des chefs de district) et de la Sofico

2. GT ENTRETIEN (Routes/ Autoroutes)



LIGNES DIRECTRICES POUR UNE MAINTENANCE COORDONNÉE DE NOTRE RÉSEAU
→ PLAN DE MAINTENANCE ANNUEL GÉRÉ PAR LE DISTRICT



3. DÉFINITIONS DE L'ENTRETIEN

Entretien préventif

- FRÉQUENCES FIXÉES/ PROGRAMMATION ANNUELLE / BUDGET FIXE
- Réalisé selon une programmation annuelle sur base des Fréquences

Entretien conditionnel

- VALEURS DE DÉCLENCHEMENT DÉFINIES/ BUDGET VARIABLE
- Réalisé selon une programmation (annuelle ou min 2 mois à l'avance) en fonction des valeurs observées ou mesurées des indicateurs

Entretien curatif

- ÉVÈNEMENTS IMPRÉVISIBLES / BUDGET VARIABLE
- Réalisé sur base des constats de dégradation et des plaintes avérées et en fonction des priorités et des délais d'intervention définis

3. DÉFINITIONS DE L'ENTRETIEN

- ENTRETIEN PREVENTIF



Maintenir les réseaux praticables en toute sécurité et maintenir les équipements annexes en bon état de fonctionnement

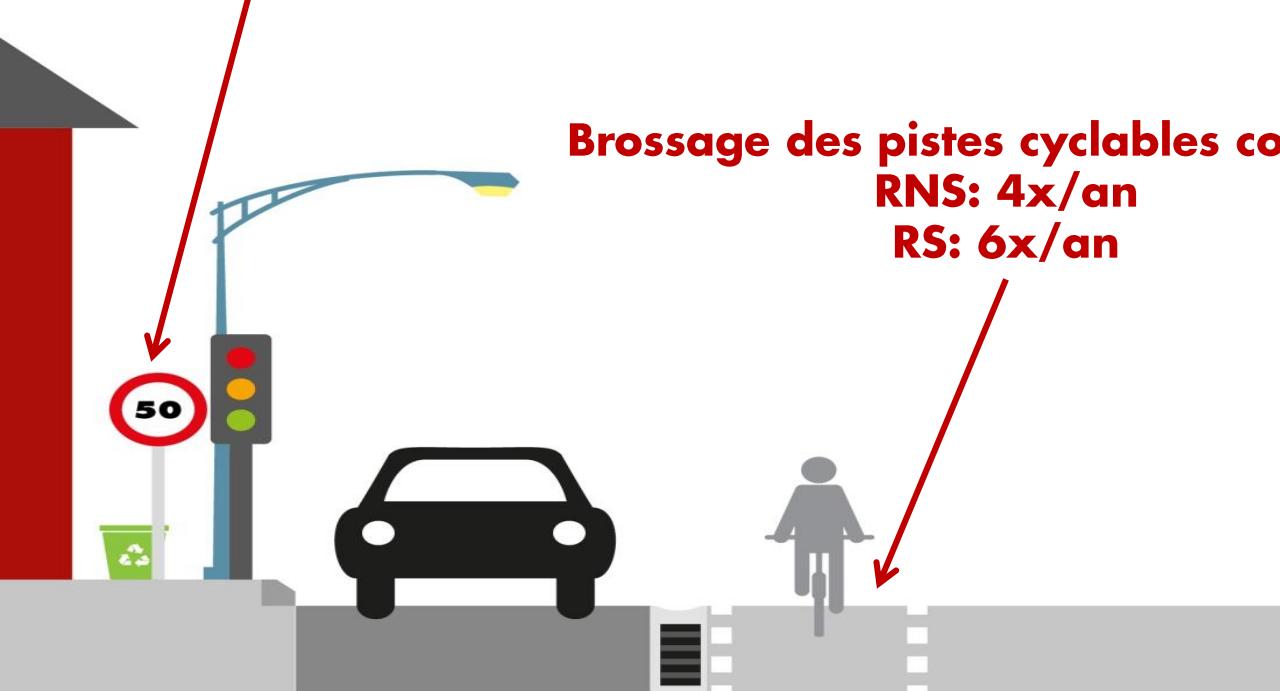
- ❖ Série d'activités (opérations) réalisées de manière **systématique** et dont la **fréquence minimale** est fixée
 - 2 types de fréquence applicable sur tout le réseau
 - ✓ voiries dites ordinaires du type 2*1 voie
 - ✓ les autoroutes et les routes du type 2*2 voies
- ❖ **Programmation annuelle** sous forme de campagnes dont le planning est élaboré en fonction des fréquences définies
- ❖ **Le travail par circuit et le paiement par forfait** sont privilégiés

✓ Exemples : les opérations de nettoyage de filets d'eau, de fauchages, les opérations d'entretien des plantations,....

Fréquences fixées pour route ordinaire (2x1voie)

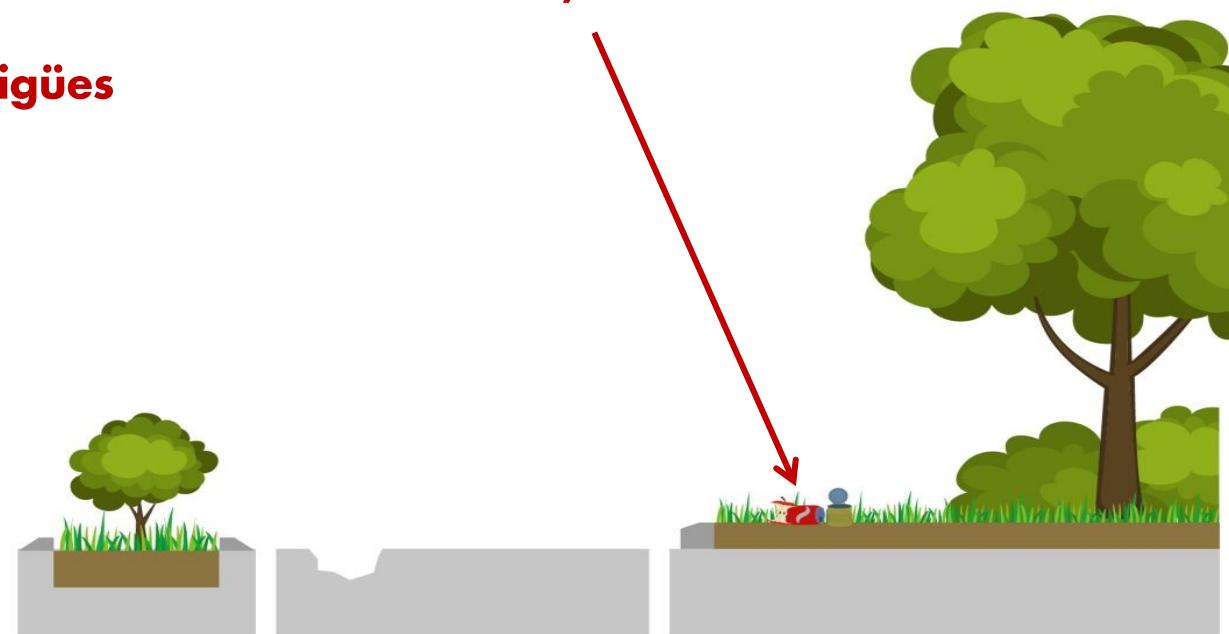
PRÉVENTIF

Nettoyage de la signalisation
1/ 3ans

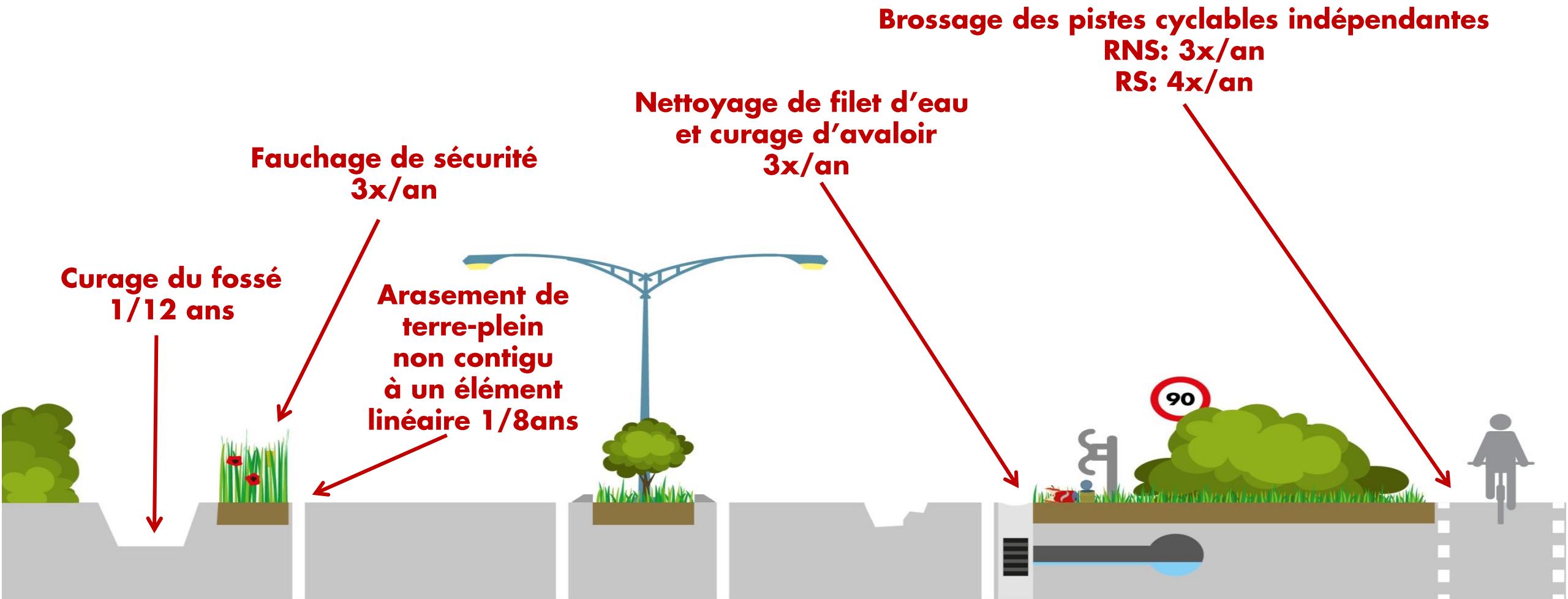


Brossage des pistes cyclables contigües
RNS: 4x/an
RS: 6x/an

Ramassage des déchets
8x/an

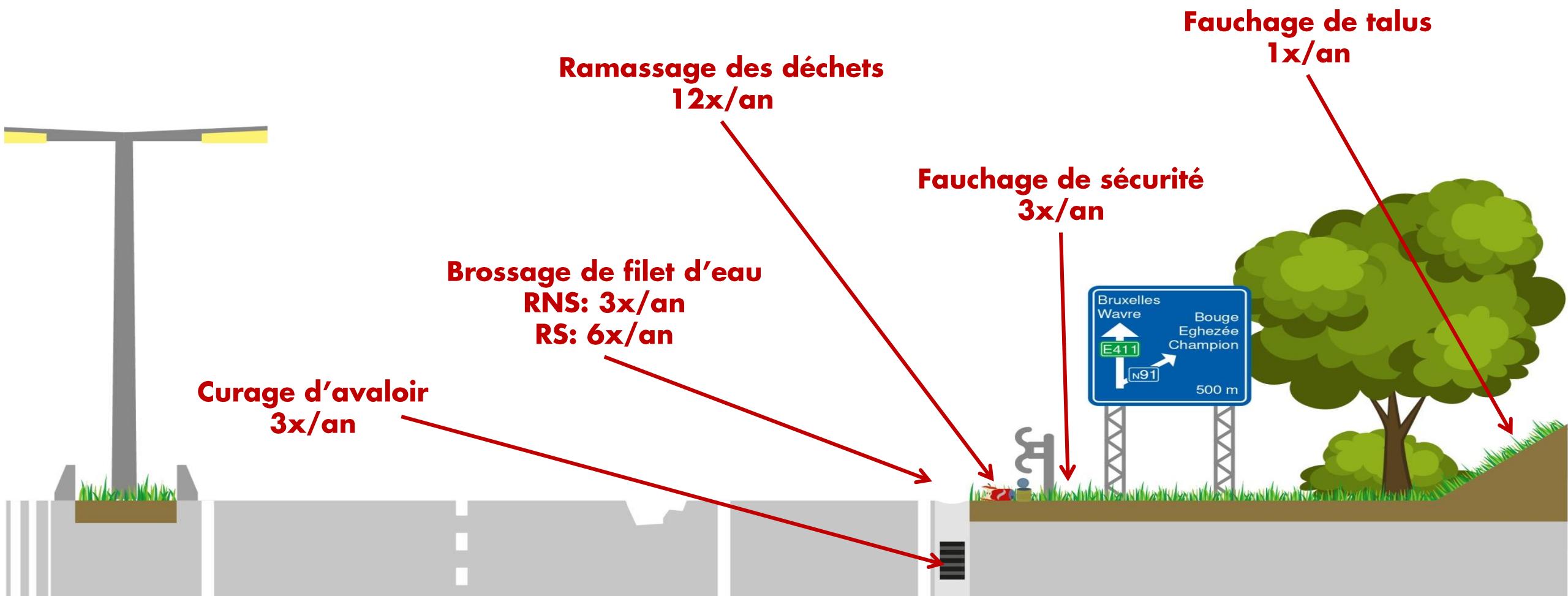


PRÉVENTIF



Fréquences fixées pour autoroute et route 2x2voies

PRÉVENTIF



3. DÉFINITIONS DE L'ENTRETIEN

- ENTRETIEN CONDITIONNEL

Objectif

Eviter des activités d'entretien préventif systématiques si ce n'est pas nécessaire (réduction des coûts)

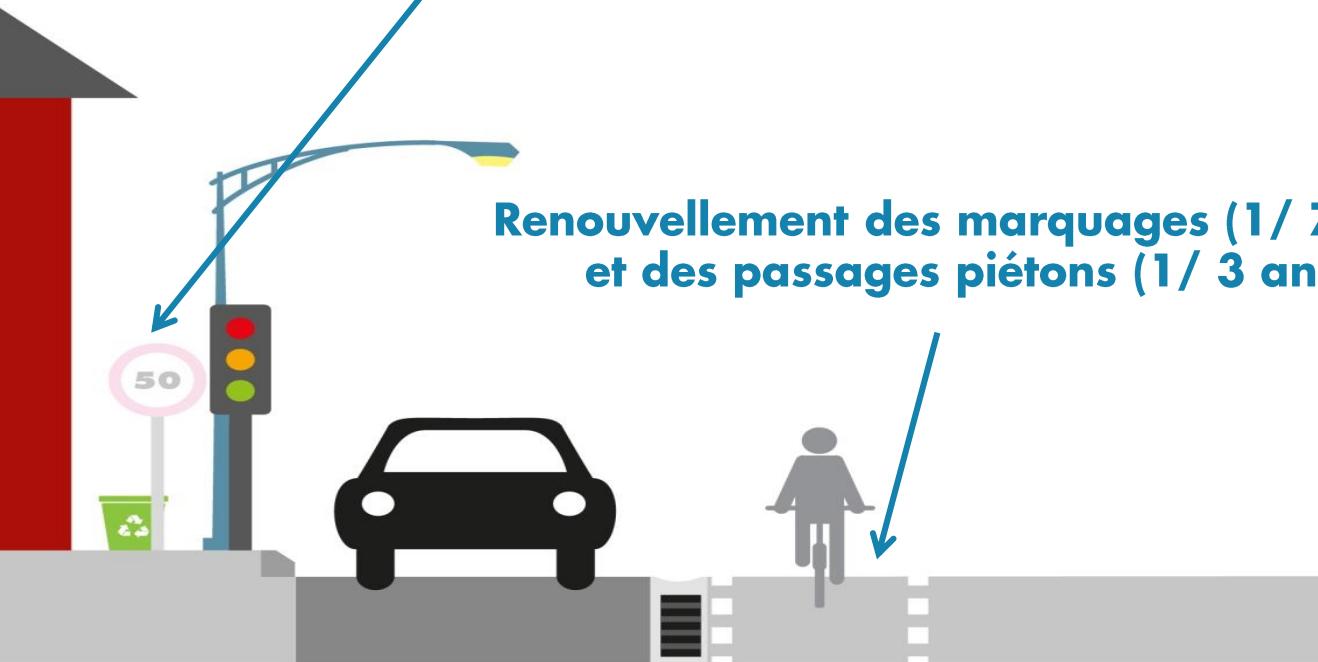
- ❖ Activités réalisées en fonction de l'évolution de certains indicateurs représentatifs de caractéristiques du réseau **observables ou mesurables**.
- ❖ Programmation (annuelle si possible) sous forme de campagnes dont le planning est élaboré en fonction des valeurs observées ou mesurées des indicateurs.
- ❖ Les **délais d'intervention** sont suffisamment longs (de l'ordre de minimum 2 mois) que pour permettre l'organisation des campagnes, les **délais de réalisation** sont par contre courts

- ✓ Exemples : le marquage, le curage de collecteurs, la mise à gabarit de fossés, le nettoyage de glissières, les opérations de traitements de fissures,

CONDITIONNEL

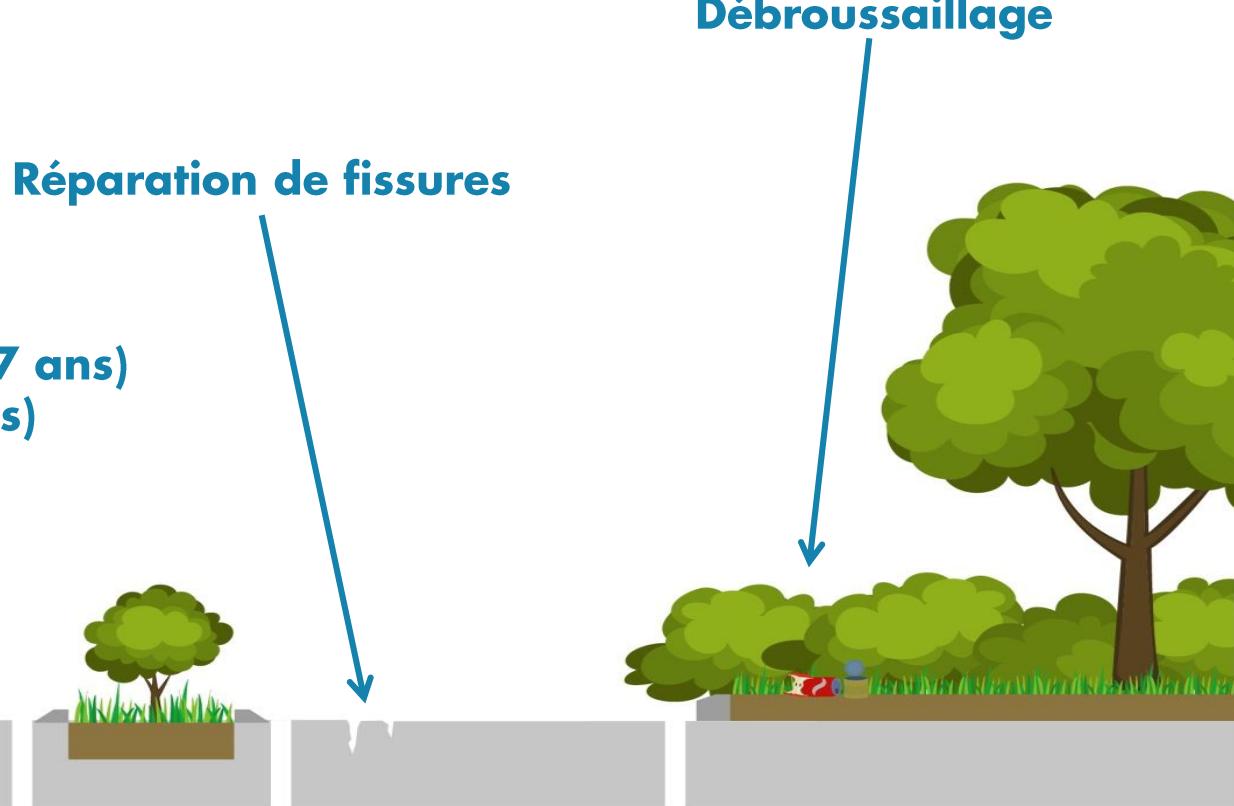
Remplacement de la signalisation vétuste

1/ 12 ans



Renouvellement des marquages (1/ 7 ans)
et des passages piétons (1/ 3 ans)

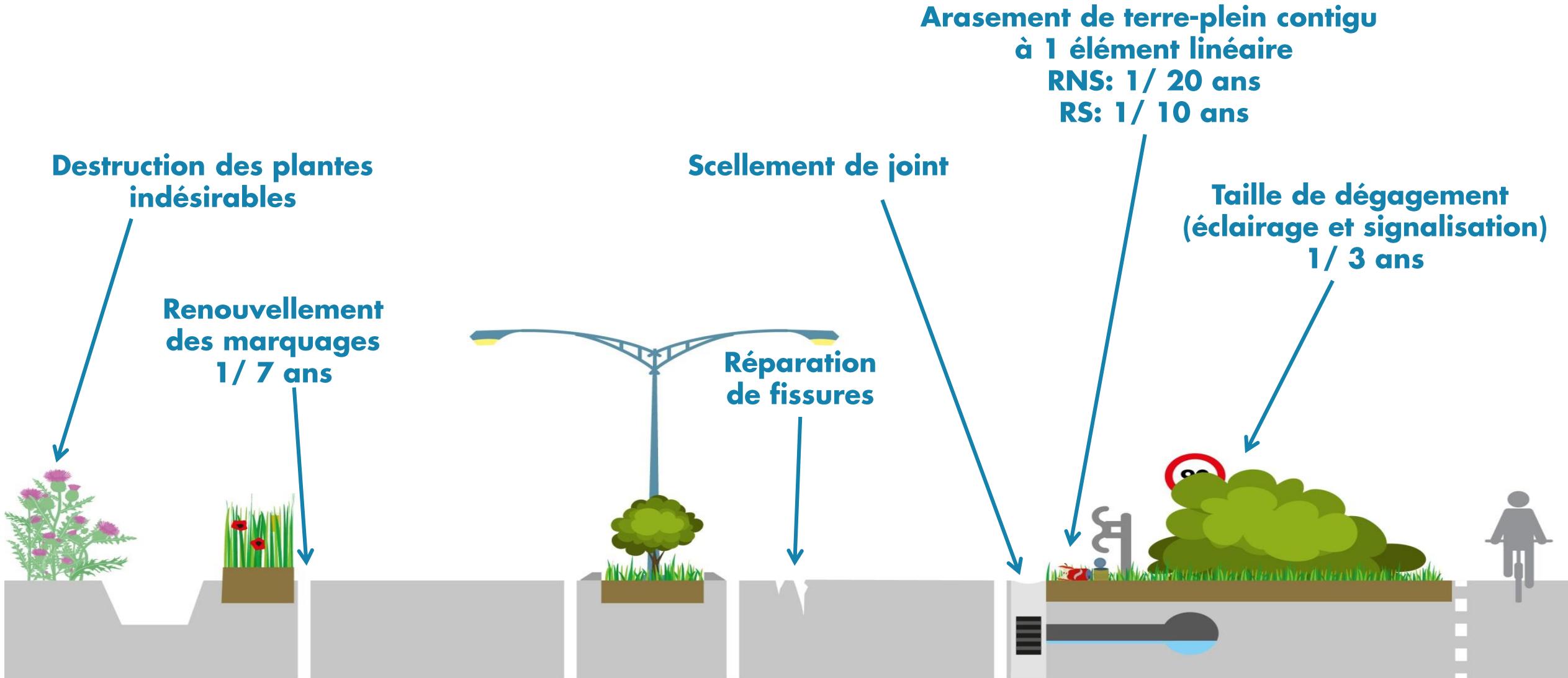
Réparation de fissures



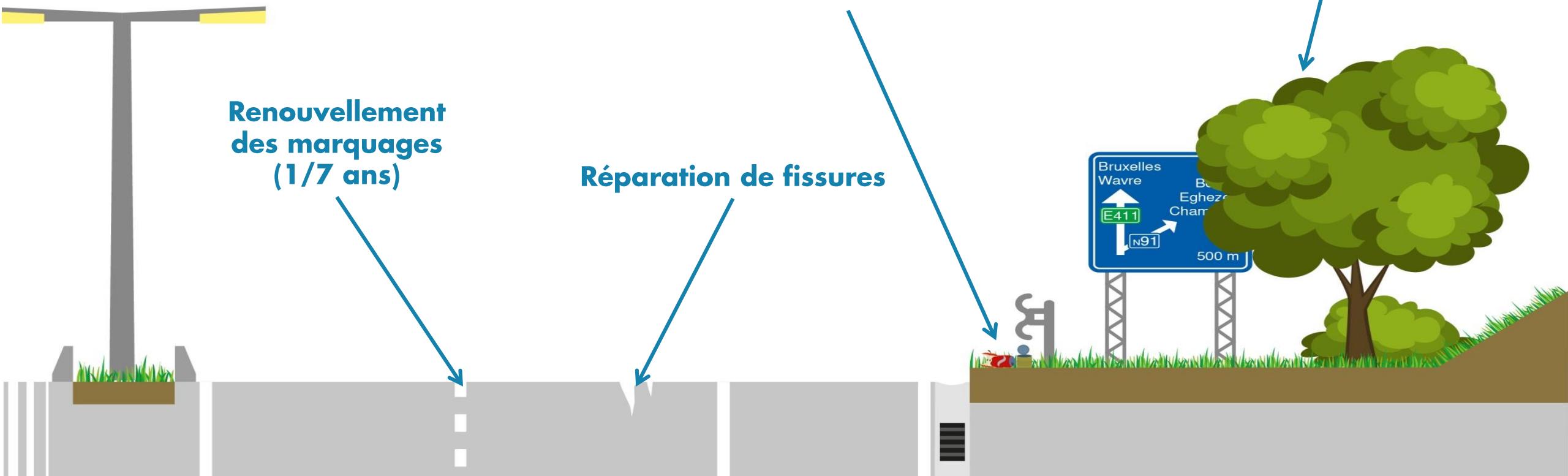
Débroussaillage

Fréquences indicatives pour route ordinaire (2x1 voie)

CONDITIONNEL



CONDITIONNEL



3. DÉFINITIONS DE L'ENTRETIEN

- **ENTRETIEN CURATIF**

Objectif

Réparer des avaries / dégâts survenus sur le réseau

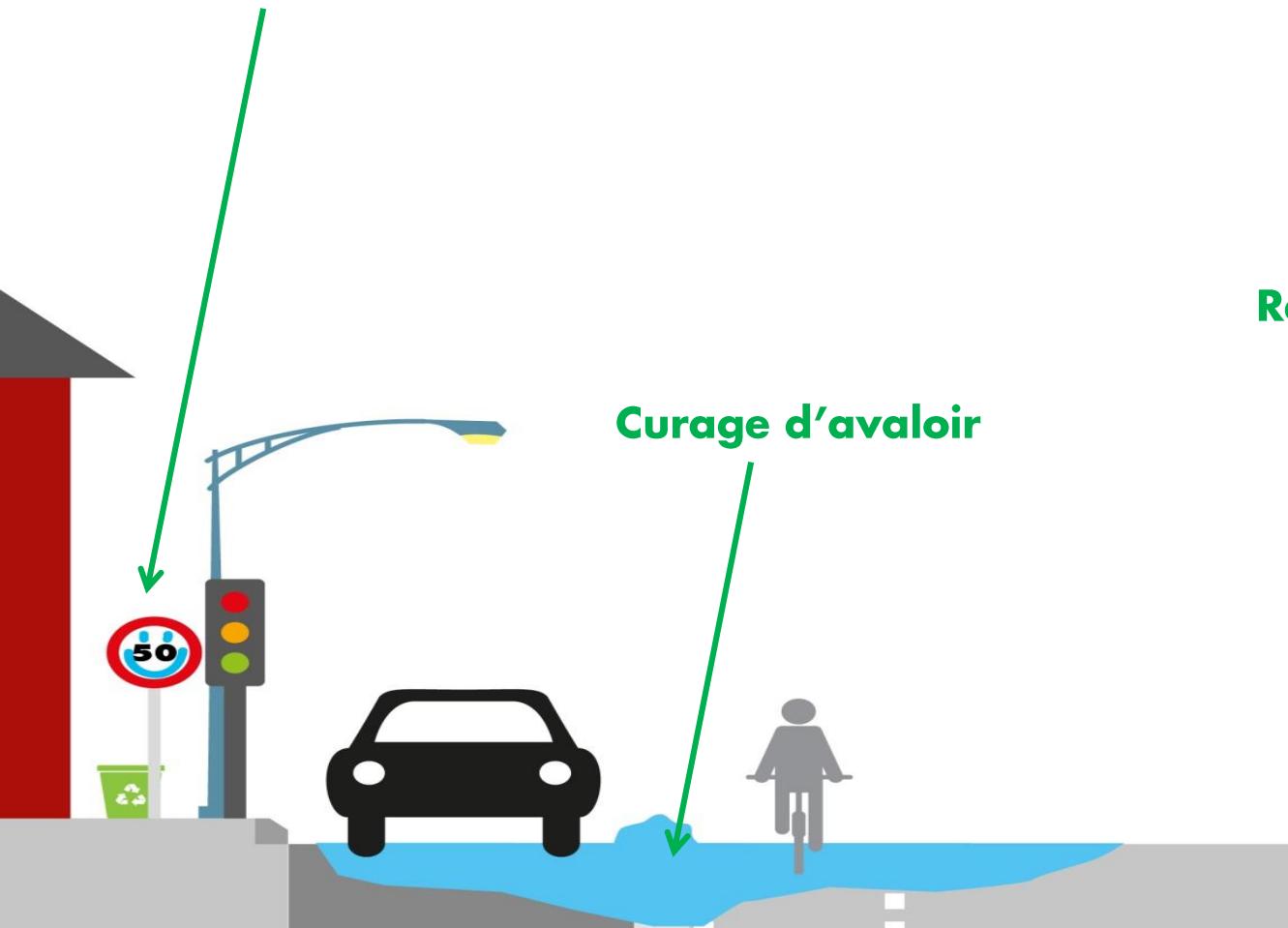
- ❖ Activités réalisées après un **événement survenu sur le réseau** : après un accident, après un constat de dégradation des réseaux ou de panne des équipements annexes, après une intervention d'urgence, une plainte avérée ou des conditions climatiques exceptionnelles.
- ❖ **Pas programmable.**
- ❖ Série d'activités (opérations) dont le niveau de service est fixé. Il est organisé sur base des **constats** de dégradation et des **plaintes** avérées en fonction des **priorités** et des **délais d'intervention** définis.
- ❖ Les **délais d'intervention** sont courts et les **délais de réalisation** sont courts également

✓ Exemples : Il peut potentiellement concerner tout type d'activité d'entretien

Route 2x1 voie

CURATIF

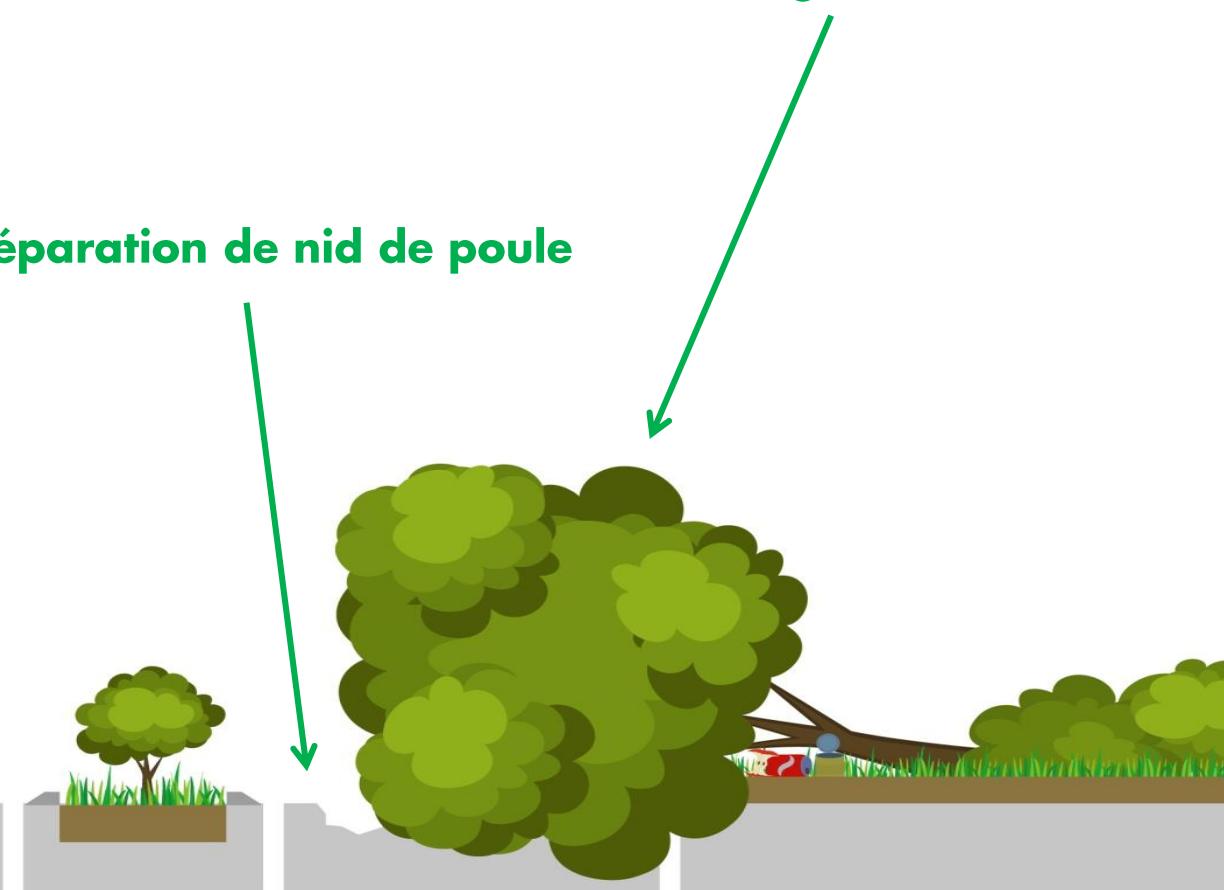
Remplacement de la signalisation



Curage d'avaloir

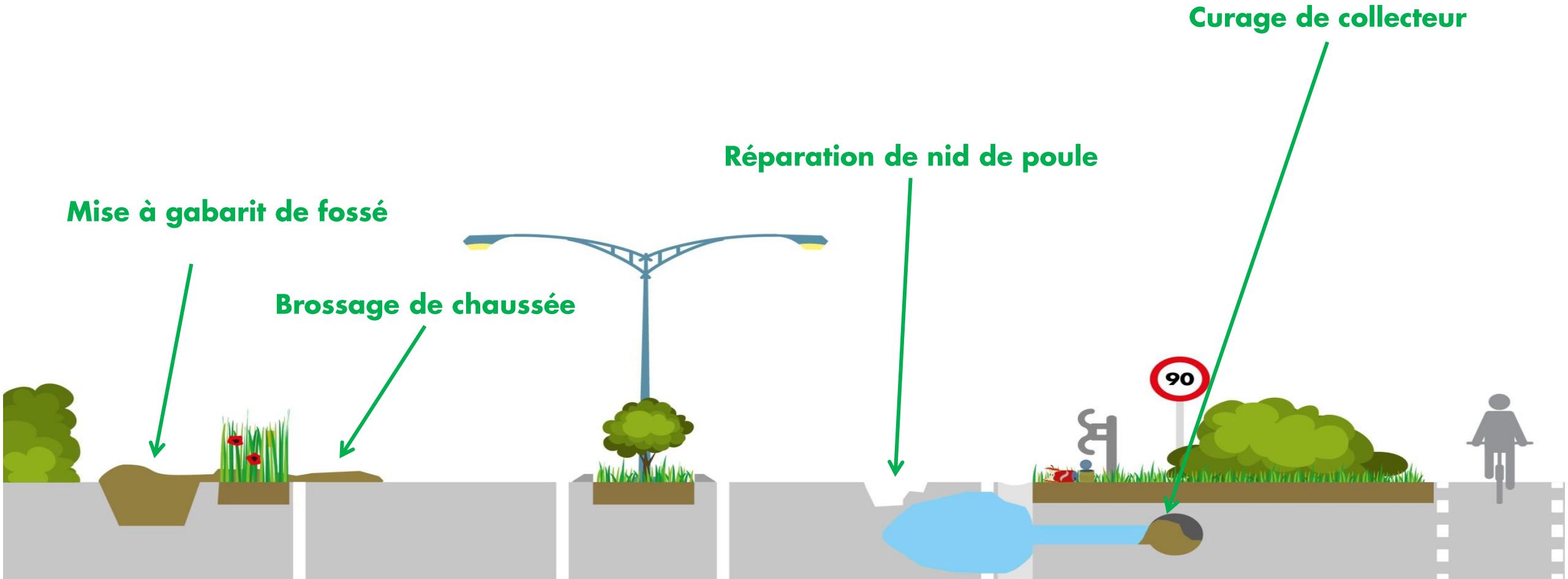
Réparation de nid de poule

Abattage d'arbre

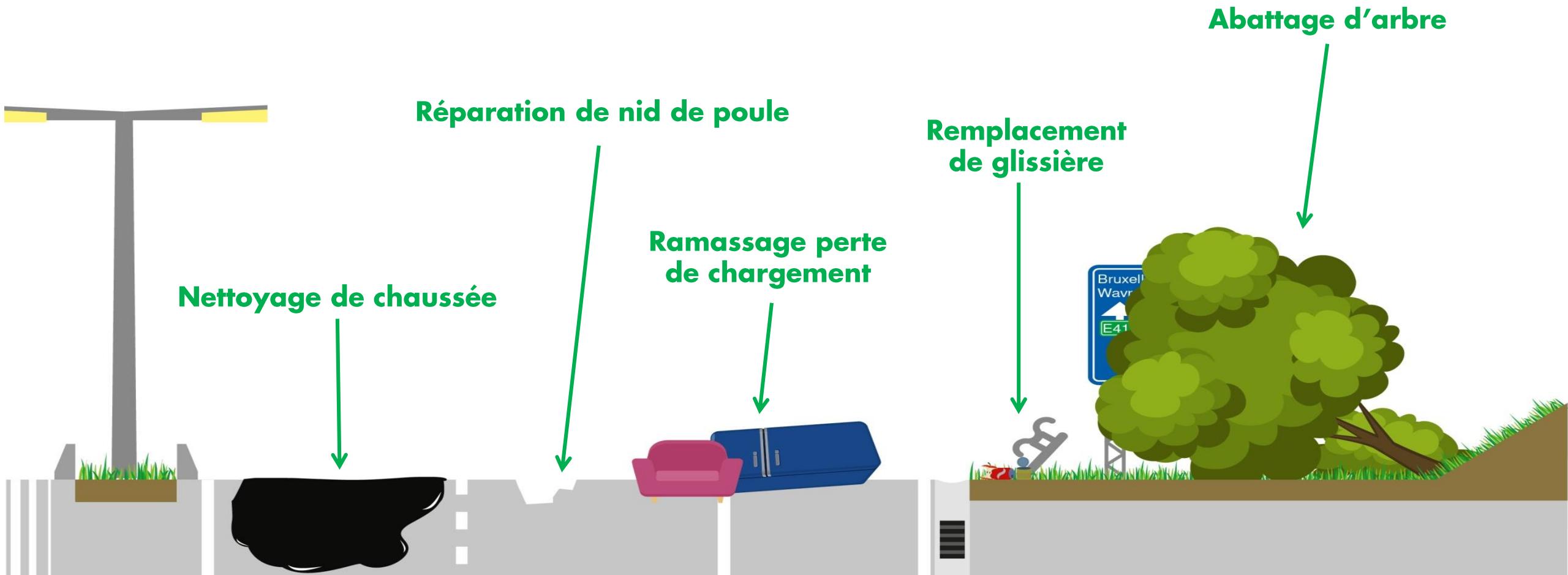


Route 2x1 voie

CURATIF



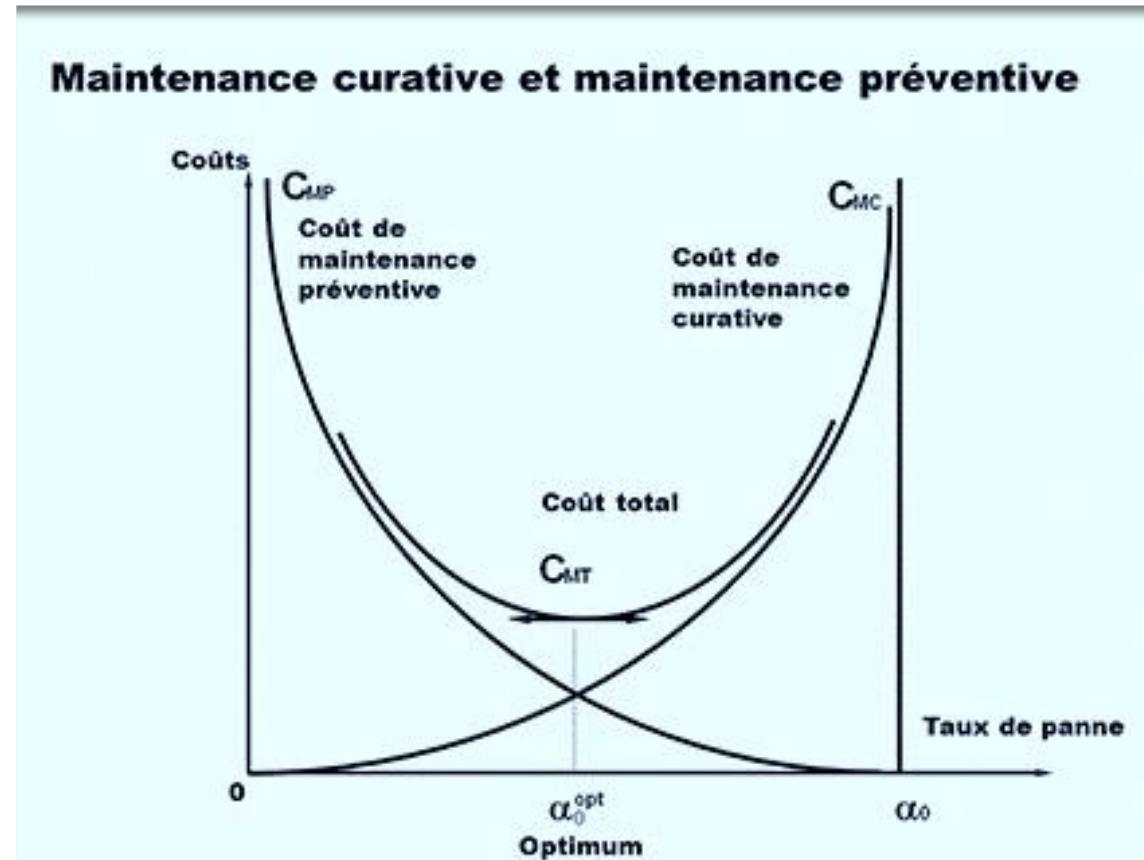
CURATIF



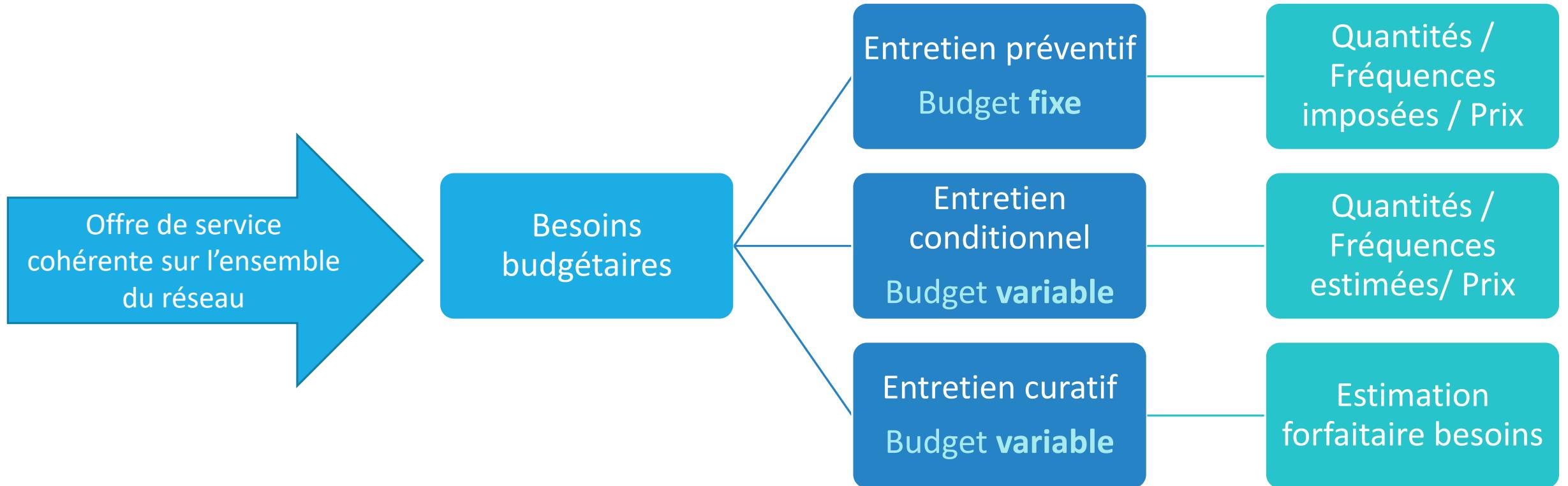
3. DÉFINITIONS DE L'ENTRETIEN

- OBJECTIF POUR LES ANNÉES À VENIR AFIN DE CONSERVER LE PATRIMOINE ET OFFRIR UN NIVEAU DE SERVICE ADAPTÉ:

Augmenter la part de l'entretien préventif, introduire une part de conditionnel, diminuer la part du curatif



4. BESOINS BUDGETAIRES



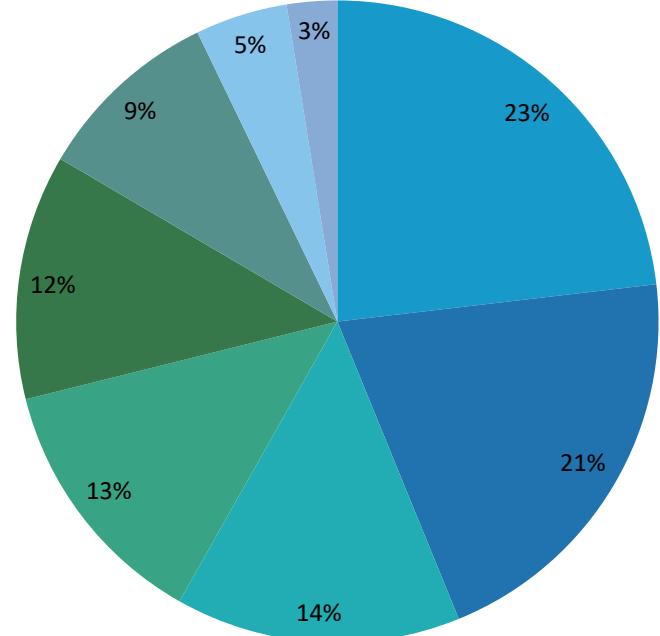
4. BESOINS BUDGETAIRES



4. BESOINS BUDGETAIRES

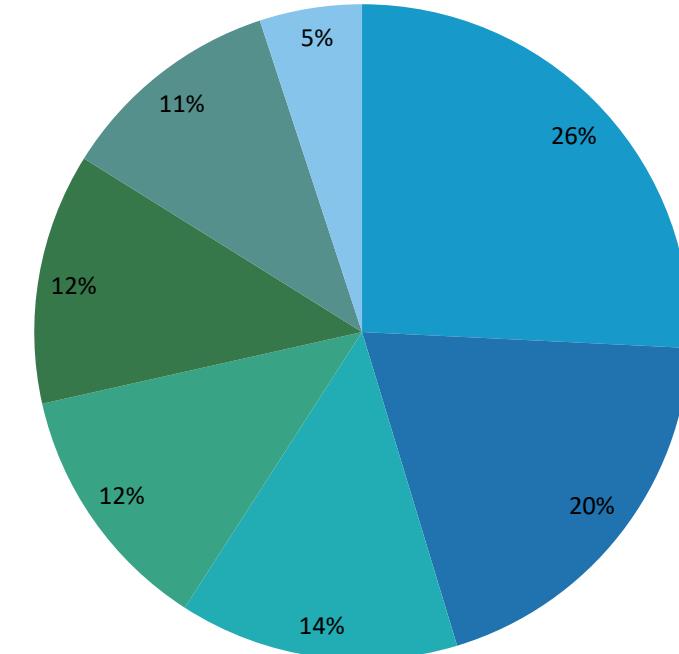
Besoins annuels du RS (Sofico) = 86.9 M€ HTVA

- | | |
|----------------------------------|--|
| BROSSAGE / CURAGE (20.1 M€ HTVA) | GENIE CIVIL (18 M€ HTVA) |
| PROPRETE (12.5 M€ HTVA) | FAUCHAGES / PLANTATIONS (11.2 M€ HTVA) |
| MARQUAGES (10.7 M€ HTVA) | SIGNALISATION / GLISSIERES (8.1 M€ HTVA) |
| OA (4 M€ HTVA) | IU (2.2 M€ HTVA) |



Besoins annuels du RNS (SPW) = 62.3 M€ HTVA

- | | |
|--|---------------------------------------|
| BROSSAGE / CURAGE (16.1 M€ HTVA) | GENIE CIVIL (12.2 M€ HTVA) |
| MARQUAGES (8.6 M€ HTVA) | FAUCHAGES / PLANTATIONS (7.7 M€ HTVA) |
| SIGNALISATION / GLISSIERES (7.7 M€ HTVA) | PROPRETE (6.9 M€ HTVA) |
| OA (3.1 M€ HTVA) | |



5. BUDGETS ALLOUES

•Besoins budgétaires exprimés

Besoins budgétaires des marchés d'entretien

Marchés SPW
43.4 M € HTVA

Marchés Sofico
81.3 M € HTVA

•Budgets alloués par le cabinet du Ministre et le CA de la Sofico

Budget des marchés d'entretien	RNS (SPW)
2018	27.2 millions € HTVA (33 millions € TVAC)
2019	39.6 millions €HTVA (48 millions € TVAC)
2020	
2021	
2022	
2029	

RS (Sofico) (en liquidation)
59 millions €HTVA
67.9 millions €HTVA
69.3 millions €HTVA
70.7 millions €HTVA
82.7 millions €HTVA
100 millions €HTVA

→ UN BUDGET ANNUEL PAR DISTRICT EST DEFINI EN TENANT COMPTE DE L'APPORT DES REGIES

5. BUDGETS ALLOUES

- Suivi des cibles budgétaires des districts

- ❖ Suivi des engagements et des dépenses de chaque district

- Perspectives

- ❖ 2019: finalisation des csc type des baux d'entretien et démarrage de certaines adjudications
 - ❖ 2019 et 2020: passage progressif vers nouvelle stratégie d'entretien (chevauchement anciens et nouveaux baux d'entretien), application de la stratégie d'entretien (fréquences d'entretien, types d'entretien), montée en puissance des budgets
 - ❖ 2021: révision des cibles budgétaires par district

6. CADRAGE BAUX D'ENTRETIEN

- Objectifs pour la composition des baux

- ✓ **Minimiser la gêne aux usagers** → rationaliser le nombre d'interventions, les regrouper autant que possible, inciter les entreprises à travailler vite (et bien !)
 - ✓ **Améliorer l'image globale du réseau** → voir la différence après passage, programmer les interventions sous forme de campagne où les activités se succèdent, y compris la régie (pour routes) et où les activités sont regroupées (pour autoroutes)
 - ✓ **Faciliter le contrôle** → contrôler la qualité plus que la quantité, forfaitiser certaines activités par section
 - ✓ **Diminuer le cout d'entretien** → regrouper les interventions sous le couvert d'une même signalisation, mieux programmer
 - ✓ **Diminuer les charges administratives** → diminuer le nombre de marchés d'entretien
 - ✓ **Responsabiliser les entreprises d'entretien** → définir clairement nos besoins pour que le marché s'organise
- **Directives communes pour assurer la cohérence nécessaire**
- **CSC types**

6. CADRAGE BAUX D'ENTRETIEN

- 6 csc type pour baux routiers (Spw et Sofico)
- 6 csc type pour baux autoroutiers (Sofico)
- + csc type pour les OA

Thème	Routes	Autoroutes
Brossage et curage	Geneviève Dewaleff Fabrice Laurent Jean-François Nemry Laurence Dewez	Romain Gremmens Thibaut Meert Pierre Micin Gauthier De Ryckel Housseine Kadioglu
Propreté	Geneviève Dewaleff André Schmitz Olivier Valentin	
Entretien des plantations	Simon Lair-Duée Harold Grandjean Anne Vincquier Eric Evrard Dominique Etienne	
Signalisation et Glissières	Vincent Popijn Raphael Livet Anthony Godani Marcello Boccardo	Raphael Livet Marcello Boccardo Romain Gremmens
Marquages	Frédéric Letroye Michel Furdelle Benoit Buffard	Ingrid Lepage Benoit Buffard Marco Salamone
Entretien général	Julien Rossome Jean-Philippe Bille Philippe Decolle Ingrid Demeyer	Housseine Kadioglu Pierre Micin Adeline Mengal Nicolas Degallaix
Interventions d'urgence		Housseine Kadioglu
Entretien des parkings autoroutiers		Housseine Kadioglu

6. CADRAGE BAUX D'ENTRETIEN

- Structure des CSC type

- ✓ 1 csc par DT (et par thème)
- ✓ 1 lot par district dans chaque csc
- ✓ Pour les routes: les csc sont communs SPW/ Sofico avec divisions séparées dans le même métré

Fonctionnement sous forme d'une centrale d'achat avec 1 seule adjudication (pouvoir adjudicateur Sofico) pour les 2 parties

- ✓ Pour les autoroutes: le csc est uniquement Sofico

- ✓ Marché sujet à commande - durée de 4 ans - clause de résiliation annuelle

- Montant annuel Min = budget de l'année 1
- Montant annuel Max= maximum du budget de l'année 4 + x% (x à définir)

- ✓ 1 métré pour les 3 types d'entretien

6. CADRAGE BAUX D'ENTRETIEN

- Structure des métrés

Thème 1 Brossage- Curage (1 csc par thème et par DT)

- District 131.11 – LOT1 (1 lot par district)

Division 1 SPW

- Chapitre 1 : Entretien préventif de fréquence ≥ 1 – Routes 2*2 (postes à prix globaux)
- Chapitre 2 : Entretien préventif de fréquence ≥ 1 – Routes 2*1 (postes à prix globaux)
- Chapitre 3 : Entretien préventif de fréquence < 1 – Routes 2*2 (postes à bordereau)
- Chapitre 4 : Entretien préventif de fréquence < 1 – Routes 2*1 (postes à bordereau)
- Chapitre 5 : Entretien conditionnel - (postes à bordereau)
- Chapitre 6 : Entretien curatif - (postes à bordereau)
- Chapitre 7 : Divers (postes à bordereau pour achat fourniture, prestation de main d'œuvre, mise à disposition de matériel)
- Chapitre 8 : Evacuations non normalisées
- Chapitre 9 : Evacuations (générées automatiquement par MAO)

Division 2 Sofico

- Chapitres 1 à 9

6. CADRAGE BAUX D'ENTRETIEN

- Contenu des Csc-type et métrés-type

✓ Pour l'entretien préventif:

❖ Travail par circuit et paiement par forfait

- Postes créés par tronçons logiques, identifiés et clairement décrits dans le csc
- Postes à prix forfaitaire par opération
- Exemple: Poste de brossage de filet d'eau sur tronçon 1
 - ✓ nombre d'opérations = nombre de campagnes annuelles de brossage
 - ✓ prix forfaitaire = prix pour 1 opération de brossage de filet d'eau du tronçon 1
- La signalisation doit être globalisée, facile à comptabiliser et elle doit induire le rendement

❖ Dérogation à Qualiroutes pour non utilisation des postes du CPN !

❖ Planning de la Programmation annuelle fixée dans le csc (fréquences et périodes)

6. CADRAGE BAUX D'ENTRETIEN

- Contenu des Csc-type et métrés-type

- ✓ pour l'entretien conditionnel:

- ❖ Paiement par poste au bordereau

- ❖ Programmation (annuelle si possible ou minimum 2 mois à l'avance) sous forme de campagnes dont le planning est élaboré et fixé par le chef de district

- ❖ Commandes par le chef de district (date de début et délai d'exécution fixés)

- ✓ pour l'entretien curatif:

- ❖ Paiement par poste au bordereau

- ❖ Commandes par le chef de district en fonction des constats (date de début, l'urgence de l'intervention et le délai d'exécution fixés)

- Intervention en urgence impérieuse (dans l'heure, ou dans les 2 heures)

- Intervention en urgence (24 h ou 48h après commande)

- Intervention normale

6. CADRAGE BAUX D'ENTRETIEN

- Contenu des Csc-type et métrés-type
- ✓ clauses administratives (fixées dans le csc type)

- ❖ **Paiements** (division Spw/Sofico): chacun paie sa part
- ❖ Planning de la **programmation annuelle** des campagnes d'entretien préventif
- ❖ Gestion des **commandes, délais d'intervention, délais d'exécution**
- ❖ **Pénalités** pour inciter les entreprises à répondre à nos besoins

Pénalités fixées par les groupes de travail et harmonisées selon les types de manquements, les types d'activités et les types de routes

Exemples:

- Manque d'information d'intervention / Non respect délai d'intervention / Non respect délai d'exécution
- Non respect sécurité
- Non respect OSD fluidité et horaires de travail / règles de circulation

6. CADRAGE BAUX D'ENTRETIEN

- Contenu des Csc-type et métrés-type
- ✓ clauses administratives (fixées dans le csc type) – suite
- ❖ Evaluation annuelle des entreprises
 - Grille d'évaluation avec 6 Critères proposés par les groupes de travail et harmonisés
Retards (10)/ Qualité (10)/ Sécurité (20)/ Signalisation (10)/ Mobilité (10)/ Collaboration avec entreprise(40)
 - Evaluation annuelle (cotation de chaque critère) par le chef de district sur la base du travail exécuté et des constats
 - Centralisation au niveau de la Direction territoriale et de la Direction générale
 - Communiqué à l'entrepreneur (amélioration continue)
 - Sert de base aux décisions de reconduction des baux (reconduction, reconduction conditionnée, non reconduction, Exclusion)

6. CADRAGE BAUX D'ENTRETIEN

- Contenu des Csc-type et métrés-type

- ✓ clauses administratives (fixées dans le csc type)

- ❖ Evaluation des entreprises

- ❖ Grille d'évaluation

➤ 1/ Retards : (/10)

- En rapport avec les interventions à réaliser (début, dépassement du délai)
- Administratifs (retard dans la demande d'arrêté de police, transmission des fiches techniques, plan de signalisation, planning, courrier de rappel de la part de l'Administration,...)
- Cotation : Très bien : 10/10 ; bien : 7/10 ; insuffisant : 3/10 ; très insuffisant : 0/10

➤ 2/Qualité : (/10)

- Problèmes liés à la mise en œuvre, au respect des températures, aux moyens à mettre en œuvre,...
- Problèmes liés aux résultats d'essais en cours d'exécution ou à posteriori,...
- Propreté après intervention
- Cotation : Très bien : 10/10 ; bien : 7/10 ; insuffisant : 3/10 ; très insuffisant : 0/10

➤ 3/Sécurité : (/20)

- Non respect des règles de sécurité, du PSS, port des EPI,...
- Cotation : Très bien : 20/20 ; bien : 14/20 ; insuffisant : 6/20 ; très insuffisant : 0/20

6. CADRAGE BAUX D'ENTRETIEN

- Contenu des Csc-type et métrés-type
- ✓ clauses administratives (fixées dans le csc type)
- ❖ Evaluation des entreprises

➤ 4/ Signalisation de chantier : (/10)

- Non respect des planches de signalisation prévues dans le Qualiroutes ou imposées par l'Administration
- Qualité des panneaux (matériel)
- Mise en œuvre de la signalisation de chantier
- Masquage des panneaux en dehors des périodes d'intervention
- Dépose simultanée avec la fin de chantier et remise en ordre de la signalisation fixe masquée durant le chantier
- Maintenance des panneaux en cours de chantier
- Cotation : Très bien : 10/10 ; bien : 7/10 ; insuffisant : 3/10 ; très insuffisant : 0/10

➤ 5/Mobilité : (/10)

- Non respect d'imposition des arrêtés de police ou d'imposition de l'Administration
- Non respect de la circulaire fluidité
- Cotation : Très bien : 10/10 ; bien : 7/10 ; insuffisant : 3/10 ; très insuffisant : 0/10

Les indicateurs pour ces 5 critères sont des éléments factuels.

6. CADRAGE BAUX D'ENTRETIEN

- Contenu des Csc-type et métrés-type
- ✓ clauses administratives (fixées dans le csc type)
- ❖ Evaluation des entreprises

➤ Collaboration avec l'entrepreneur :

- L'entrepreneur est-il facilement accessible ? (/5)
 - Cotation : Très bien : 5/5 ; bien : 4/5 ; insuffisant : 1/5 ; très insuffisant : 0/5
- L'entrepreneur fait-il preuve de souplesse dans ses moyens d'action ? (/5)
 - Cotation : Très bien : 5/5 ; bien : 4/5 ; insuffisant : 1/5 ; très insuffisant : 0/5
- Disponibilité en cas d'urgence (/10)
 - Cotation : Très bien : 10/10 ; bien : 7/10 ; insuffisant : 3/10 ; très insuffisant : 0/10
- Respect des consignes (précisées dans les ordres de service et lors de réunion préparatoires) lors des interventions (/10)
 - Cotation : Très bien : 10/10 ; bien : 7/10 ; insuffisant : 3/10 ; très insuffisant : 0/10
- Respect et mise à jour régulière du planning des interventions (/5)
 - Cotation : Très bien : 5/5 ; bien : 4/5 ; insuffisant : 1/5 ; très insuffisant : 0/5
- Communication interne à l'entreprise : transmission des instructions et informations reçues de l'Administration à tous les intervenants de l'entreprise (/5)
 - Cotation : Très bien : 5/5 ; bien : 4/5 ; insuffisant : 1/5 ; très insuffisant : 0/5